

# MOUVEMENT POP 2026

**Département :** PYRENEES-ATLANTIQUES

**Poste :** enseignant bilingue français-basque du 1er degré  
exerçant dans une école en milieu rural **F/H**

**Nombre de postes :** 1

**Référence:** 064-ENS-003

## Lieu d'exercice :

0640918A- école élémentaire Le petit prince- Le Bourg 64240 Ithurits

**Effectif de l'école :** 37 - **Nombre de classes :** 2

## Projet d'école :

L'école élémentaire d'Isturitz fait partie du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) Isturitz/Ayherre.

Les écoles du RPI Isturitz/Ayherre proposent un enseignement bilingue à parité horaire pour les cycles 1, 2 et 3. Ce projet vise à développer les compétences des élèves en langue régionale pour atteindre un niveau A2 et B1 dans certaines compétences langagières en fin de cycle 3, selon le Cadre Européen des Langues. Il encourage également l'utilisation de cette langue à l'école et dans la sphère sociale et familiale, tout en valorisant le patrimoine culturel local. En outre, il promeut l'interdisciplinarité et la diversité culturelle, et ouvre les élèves aux langues et cultures voisines.

## Missions:

L'enseignant assure un enseignement de la langue basque et de l'ensemble des disciplines en langue basque. Sa mission consiste à concevoir et à mettre en œuvre des situations pédagogiques conformes aux programmes nationaux tout en veillant à établir des progressions d'apprentissage continues et cohérentes, élaborées en collaboration avec l'équipe éducative.

Il contribue de manière significative au développement linguistique et culturel des élèves, favorisant leur épanouissement cognitif, culturel, linguistique et socio-affectif. L'enseignant a également pour objectif d'impliquer les parents dans le développement de la langue cible, renforçant ainsi le lien entre la famille et l'école.

La continuité des apprentissages est une priorité, l'enseignant s'assurant d'un parcours fluide de la Petite Section au CM2. Cela implique de travailler en synergie avec les classes des 3 cycles et de maintenir des liaisons efficaces avec le collège, afin de garantir un parcours linguistique cohérent et harmonieux pour les élèves.

Enfin, la coordination avec l'enseignant en français et l'équipe pédagogique est essentielle pour assurer la cohérence et la qualité du programme bilingue, permettant ainsi à chaque élève de progresser.

## Compétences et/ou aptitudes attendues :

Pour mener à bien ces missions, l'enseignant doit :

- Maîtriser la langue française et la langue régionale (niveau B1 minimum) dans le cadre de son enseignement.
- Connaître les programmes du 1er degré et l'organisation pédagogique.
- Avoir une bonne connaissance des spécificités de l'enseignement bilingue.
- Être capable de travailler en équipe et de communiquer efficacement avec les familles.

## Titre(s) et certification(s) exigé(s) :

Habilitation définitive langue, Autre : Diplôme de compétence en langue basque niveau B1 ou + du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

### **Contact :**

Pour toute question sur le processus de candidature (certification exigée, modalités d'entretien etc...) : ce.ia64-col1d@ac-bordeaux.fr

Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques : ce.ienbidache@ac-bordeaux.fr , Téléphone : 05 40 45 02 50

### **Informations complémentaires :**

Conformément aux lignes directrices de gestion ministérielles :

1. Si vous êtes retenu(e) sur un des vœux formulés dans le cadre du mouvement "poste à profil" (POP), votre participation au mouvement interdépartemental sera, le cas échéant, automatiquement annulée.
2. L'enseignant(e) muté(e) sur un poste dans le cadre du mouvement sur postes à profil relève, à compter de son affectation, du département obtenu. La durée minimale d'occupation d'un poste obtenu par le mouvement sur postes à profil est de trois ans.